

Sur le Vif

40^e

Année 2011

OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE

L'actualité trimestrielle
du Groupe PEACE

edito

A l'approche des élections présidentielles rien ne peut arrêter nos politiques et surtout pas les idées saugrenues et irresponsables, du moment qu'elles peuvent ramener quelques voix.

En effet, quelle peut être la motivation pour proposer la légalisation du cannabis ? Que cela mettrait fin au trafic et supprimerait les dealers ? Quel angélisme ! Non vraiment rien ne peut arrêter nos politiques surtout si on taxe le cannabis qui devient de fait un produit de consommation courante. Et oui, Bercy a déjà sorti la calculette magique et espère récolter un milliard d'euros si la légalisation voyait le jour.

Mais comment conjuguer légalisation du cannabis et interdiction de prendre le volant sous l'emprise de drogue ? Comment conjuguer légalisation du cannabis et interdiction de travailler sous l'emprise de drogue ? Il ne faut pas être devin pour prévoir une augmentation importante de la consommation avec les ravages que cela provoquera au volant et au travail.

Mais par-delà ces réflexions, je m'en fais encore une. Jamais, non jamais les politiques ne se mettent dans la peau d'un chef d'entreprise. Comment les entreprises vont-elles pouvoir assumer leur obligation de résultat en terme de sécurité et de protection de l'intégrité physique de leurs salariés ? Car il ne faudra pas compter sur un assouplissement de l'obligation de résultat, les tribunaux sauront y veiller. Notre Groupe travaille activement sur ces questions. Alors de grâce, messieurs les politiques, avant d'énoncer des idées irresponsables, posez-vous la question de l'incidence dans la vie de l'entreprise et de l'incidence dans la responsabilité des chefs d'entreprises qui en ont déjà assez comme cela, car le « responsable mais pas coupable » ne fonctionne pas pour eux.

Lionel LAURENT

SOMMAIRE

P.1 Actualités Générales

Edito par Lionel LAURENT

Actualité Filière Viande : sur le fil
SLV fête sa 40^{ème} édition ! Rétro SLV n°1

P.2 Actualité Groupe PEACE

Renouvellement du CHS-CT (TRADEVIA)

Primes parrainage Groupe

La fin des ECO chèques (ISL)

Forum emploi à Longwy

Site WEB CE TRADEVIA

Gestion du Parc Auto : pneus hiver

P.3 Actualité Groupe PEACE

Voyage des 10 ans : 2ème groupe

CESATEC s'exporte dans l'UE

Avis de décès

Carnet rose

Carnet blanc

Site production ELIVIA Mirecourt (F)

P.4 Hygiène & Sécurité

Résultats sécurité T3-2011

Installation des boîtiers ORANGE FLEET

Risque coupure & piqûre : 1ers soins

Risque routier : formation CENTAURE

Fin 2001, le premier exemplaire de notre lettre SUR LE VIF voit le jour (journal qui avait succédé à une dizaine de « LETTRE CE & CHS-CT »),



Actualité Filière Viande

Sur le Fil de l'info



Hausse de la TVA ? Méfiance du secteur agroalimentaire.

Décidément, le secteur de l'agroalimentaire n'échappera pas aux économies budgétaires qu'entend réaliser le gouvernement pour 2012. Car en effet, après la taxe soda, qui a fortement divisé et dont nous vous avons relaté les nombreux rebondissements, voici maintenant un autre débat houleux qui s'annonce.

Comme le retranscrivent Les Echos dans un récent article, l'agroalimentaire est un des secteurs qui bénéficient d'un taux de TVA réduit à 5,5% pour nombre de ses produits. Or, les déclarations du Premier Ministre François Fillon n'ont pas convaincu les entreprises agroalimentaires, échaudées par la récente conclusion des débats sur la taxe soda : « certains qui proposent de remettre en cause le taux de TVA réduit dont bénéficient les secteurs du bâtiment et de la restauration commettent un contresens économique. Je veux dire que nous ne prendrons pas cette décision parce que nous savons les conséquences que cela aurait sur l'emploi » avait assuré la semaine dernière le Premier Ministre. Même s'ils reconnaissent volontiers que la

TVA à 5,5% dont ils bénéficient sur de nombreux produits est l'une des plus basses d'Europe, les patrons de l'industrie agroalimentaire française voient d'un mauvais œil les axes de travail retenus par le gouvernement pour combler le déficit français.

Ainsi, Jean-René Buisson, le Président de l'Association Nationale des Industries Agroalimentaires, ANIA, expliquait que le secteur d'activité « a beaucoup d'autres taxes ». Il prévient qu'une hausse de prix ne serait certainement pas absorbée dans les marges des industriels. De son côté, la grande distribution pousse pour qu'une liste des produits appelés « de première nécessité » soit rapidement établie, conformément aux souhaits de François Baroin, mais peinent à définir ladite liste.

Attention donc, il semble que nous n'en soyons qu'à l'ouverture des négociations, mais les industriels de l'agroalimentaire, qui ne digèrent toujours pas la taxe soda, dans le fonds comme dans la forme, sont plus que jamais méfiants...

>>>> Source www.agro-media.fr du 31 octobre 2011

La cession de la filiale porcine de Gad-Cecab ne semble plus être à l'ordre du jour.



Gad-Cecab souhaitait vendre sa filiale industrielle porcine comme nous vous l'annonçons dans notre article du 7 septembre dernier pour se concentrer sur d'autres activités. Après avoir refusé les offres de deux repreneurs potentiels à savoir Bigard et Cooperl Arc Atlantique, les déclarations de personnes proches du dossier obtenues par Le Télégramme nous indiquent que l'idée de cession a été quasiment abandonnée.

En effet, après le refus des deux offres citées précédemment, aucun autre repreneur potentiel ne s'est intéressé au projet de rachat des deux abattoirs bretons. La SVA s'est dans un temps, intéressée au dossier mais n'a jamais déposé d'offre. Le groupe va donc reprendre l'exploitation de ses abattoirs dans

l'attente d'un repreneur. Parmi les responsables de la Cecab, on déclare : « Nous sommes partis dans une nouvelle logique et dans la durée. De toute façon, une éventuelle cession n'est pas envisageable en 2011 ». Si le projet semble abandonné pour le moment, l'idée d'une cession n'est pas tout à fait oubliée.

Les sociétés ayant fait des offres restent toujours intéressées, ainsi Emmanuel Commault, PDG de Cooperl Arc Atlantique indique : « Nous n'avons pas changé de position, nous restons intéressés, mais la filiale porcine d'abattage de la Cecab n'est plus à vendre semble-t-il ». Des rumeurs concernant des groupes porcins d'Europe du Nord qui seraient intéressés par ce rachat circulent, bien que la Cecab préfère réaliser cette cession avec un acteur local...

>>>> Source www.agro-media.fr du 26 octobre 2011

HAPPY BIRTHDAY - JOYEUX ANNIVERSAIRE - GUTE GEBURSTAG - 生日快樂 - FELIZCUMPLEANOS - GELUKKIGE VERJAARDAG -

La lettre SUR LE VIF fête pour ce numéro sa 40^{ème} édition ! Nous espérons qu'elle répond toujours à vos attentes et qu'elle apporte les informations nécessaires à la vie professionnelle au sein de notre Groupe. Aussi nous vous demandons à nouveau votre avis sur sa présentation et son contenu. Toutes vos remarques ou idées pour faire évoluer notre journal interne sont les bienvenues. Vous pouvez nous en faire part par courrier ou par mail sur slv@groupe-peace.com. Alors n'hésitez pas ! Vos remerciements ou votre degré de satisfaction seront également les bienvenues ... Bonne lecture. LA REDACTION

Responsable publication : Cyril GRAFF
Comité de rédaction : Lionel LAURENT, Christophe PERINO, Marc PETRY
Avec la participation de nos collaboratrices administratives : 700 exemplaires
Tirage : 700 exemplaires
Réalisation : CAPE COD, 14 rue Lentz, L-3509 DUDELANGE

Forum Pôle Emploi

Recrutement de collaborateurs à Longwy

Le 8 septembre 2011, Christian SCHMIDT (Administrateur INTERMEAT) et Bruno NARBERGER (Formateur interne et Recruteur Groupe PEACE) ont participé à une manifestation du Pôle Emploi de Longwy permettant aux employeurs de recevoir en entretien des demandeurs d'emploi.

Ainsi Christian et Bruno ont passé leur journée à recevoir les candidats pour leur présenter notre Groupe ainsi que les différents métiers et missions proposés.



Cette journée a été, selon nos deux responsables, très bien organisée et a permis de recevoir en entretien 33 personnes. 31 personnes étaient fortement intéressées par nos offres d'emploi. Il s'avère que 25 personnes remplissaient nos critères de recrutement, et 14 à 18 personnes vont ou ont déjà débuté leur mission au sein de notre Groupe.

Ces résultats marquent une vraie réussite de la manifestation où l'on sait par expérience que d'habitude les résultats sont bien moins satisfaisants.

Nous avons besoin de nouveaux collaborateurs qualifiés ou non, afin de poursuivre le développement de notre Groupe.

RAPPEL

Prime parrainage

Nous avons besoin de vous !



Comme régulièrement dans cette lettre, la Direction tient à rappeler qu'il existe une prime de parrainage au sein du Groupe P.E.A.C.E. Cette prime a été mise en place il y a déjà de nombreuses années afin de récompenser financièrement les salariés qui s'impliquent dans le recrutement. En effet, vous connaissez les difficultés que nous rencontrons devant le manque de professionnels qualifiés pour faire face aux besoins du Groupe et satisfaire les clients.

Ainsi pour toute personne recrutée par l'intermédiaire d'un collaborateur du Groupe, celui-ci se verra attribué une prime à la seule condition que la personne recrutée reste au moins trois mois dans l'entreprise.

Cette prime est de :

- > 150 euros pour le 1er recrutement
- > 150 euros pour le 2ème recrutement
- > 150 euros pour le 3ème recrutement
- > 150 euros pour le 4ème recrutement
- > 500 euros pour le 5ème recrutement
- > 150 euros pour le 6ème recrutement
- > 150 euros pour le 7ème recrutement
- > 150 euros pour le 8ème recrutement
- > 150 euros pour le 9ème recrutement
- > 1000 euros pour le 10ème recrutement

Comme vous le constatez les primes sont très intéressantes et c'est un moyen pas fatiguant, en tout cas moins fatiguant que de désosser, de gagner de l'argent.

Or, force est de constater que le parrainage fonctionne peu alors que chacun voudrait gagner plus. Donc, comme l'argent ne tombe pas du ciel, à vous de jouer et comme dirait la Française des Jeux « 100% des gagnants ont tenté leur chance ! ».

Comité Entreprise TRADEVIA

Votre comité s'affiche sur la toile

TRADEVIA

Le CE TRADEVIA a confié le développement et la réalisation de son site web à la société CAPECOD. Voici ci-contre un visuel du site web.

Vous y trouverez :

- Une présentation du CE et ses différentes actions (chèques fête des mères, rentrée scolaire, colis de fin d'année ...)

- Une partie privée pour les salariés (ensemble du Groupe) identifiés par mot de passe, afin de promouvoir différentes offres de partenaires (billetterie, voyages, vacances).

- Mise en ligne prévue pour fin d'année 2011



ECO Chèques

Salariés Belges - RECTIFICATIF -



INTERMEAT

L'accord interprofessionnel 2009-2010 contenait des mesures en faveur du pouvoir d'achat : il prévoyait notamment l'octroi d'éco-chèques (également appelés «chèques verts») aux travailleurs. Ces éco-chèques étaient destinés à l'achat de produits et services écologiques.

Pour bénéficier de ces éco-chèques, il fallait toutefois qu'ils soient prévus par une convention collective de travail conclue au niveau sectoriel ou au niveau de l'entreprise.

Suite à un échange avec notre fiduciaire en Belgique, nous avons appris tardivement que la mesure concernant les éco-chèques n'était pas renouvelée cette année dans notre convention collective. Nous avons envoyé entre-temps à certains d'entre vous les conventions relatives aux éco-chèques, ces conventions sont donc devenues sans objet, les éco-chèques n'ayant pas été renouvelés par une convention collective de travail conclue au niveau sectoriel.

Nous restons toutefois à votre disposition pour toutes informations complémentaires à ce sujet.

CHS-CT TRADEVIA

Renouvellement des membres



TRADEVIA

Les mandats des membres actuels du CHSCT chez TRADEVIA arrivent bientôt à expiration. Pour renouveler cette institution nous avons besoin de vous !

Le CHSCT est une institution représentative du personnel qui a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Ce comité contribue à la prévention des risques professionnels.

Il est consulté ou informé par l'employeur préalablement à toute décision portant sur ces domaines.

Il assure par ailleurs un travail d'enquête et propose des mesures de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Le CHSCT se réunit tous les trimestres à l'initiative de l'employeur.

Les membres du CHSCT sont désignés par les membres élus du comité d'entreprise. Les candidatures sont libres.

Chaque membre sera élu pour une durée de 2 ans et bénéficiera d'une formation nécessaire à l'exercice de ses fonctions. Le mandat est renouvelable.

Contactez-nous au **03.87.64.67.14** ou envoyez un mail sur **securite@groupe-peace.com**

NB : les candidatures sont réservées exclusivement aux salariés TRADEVIA.

Date limite de dépôt des candidatures : **le 1er décembre 2011**

Gestion Parc Auto

Changement de pneumatiques (infos ARVAL)

De nombreux discours alarmistes au sujet d'une probable pénurie de pneus hiver ont été récemment colportés par certains médias. Il nous semble opportun de devoir clarifier la situation.

La profonde crise du marché automobile subie principalement en 2009 a entraîné les fabricants de pneus à devoir fermer certains sites de production en Europe. Conjointement à cela, la forte reprise des exportations des véhicules de marques européennes vers le marché asiatique a entraîné une certaine pression sur la demande de pneus été, les fabricants étant alors contraints de devoir réduire leur capacité de production de pneus hiver afin de pouvoir satisfaire les besoins des constructeurs automobiles.



La conjonction de ces phénomènes pourrait entraîner ponctuellement des indisponibilités temporaires dans certaines dimensions de pneus et ce principalement si l'hiver devait s'annoncer exceptionnellement rude et précoce, à l'image des conditions météorologiques rencontrées, au BENELUX et en France, en novembre 2010. Dans le cas contraire, les besoins de pneus hiver devraient être globalement couverts par les centrales pneumatiques luxembourgeoises partenaires d'Arval Luxembourg.

Néanmoins, par mesure de précaution, nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à opérer très rapidement à la monte de vos pneus hiver et nous vous rappelons le caractère obligatoire de cette mesure vis à vis de la compagnie d'assurance.

A cet effet, vous pouvez consulter la liste des points partenaires se trouvant dans la pochette avec les papiers du véhicule ou joindre Julianne à nos bureaux.

Par ailleurs, si vous disposez déjà de 4 pneus hivers stockés chez un des partenaires, nous vous recommandons également de procéder rapidement à l'opération de remontage de ces pneus afin d'éviter de trop longues files d'attente inhérentes aux pics d'activités.

Dans tous les cas, lorsque les conditions climatiques se dégradent, anticipez la hausse de vos temps de parcours, adoptez une conduite souple et prudente, augmentez les distances de sécurité et pensez à avoir en permanence une couverture chaude et une bouteille d'eau afin de palier à une immobilisation prolongée de votre véhicule, due aux problèmes de circulation.

Voyage des 10 ans

Au tour du deuxième groupe !

Groupe
P.E.A.C.E.



Comme chaque année, la Direction du Groupe P.E.A.C.E. a envoyé en vacances ses plus fidèles salariés ayant dix années d'ancienneté consécutives. Après un premier groupe parti en mai, un deuxième est parti début octobre sur l'île de MAJORQUE (Baléares). Nos collaborateurs ont pu bénéficier d'une très belle arrière saison ensoleillée, et comme vous pouvez le constater sur la

photo, la bonne humeur régnait au sein du groupe.

Nous nous mettons d'ores et déjà sur le projet de voyage pour l'année 2012. quelques idées déjà, mais chuuuuut, on ne dira rien. SURPRISE !

Bonne continuation dans vos missions jusqu'au prochain voyage. Christelle B.

Produits & Services

Gestion des fluides et totem sécurité

CESATEC



Nous vous l'annonçons dans la précédente lettre SUR LE VIF, la société CESATEC a élargi sa palette de produits et de services.

Projet : aire d'accueil des gens du voyage à Longwy (54)

L'installation du système de gestion des aires d'accueil des gens du voyage a démarré récemment. Pour rappel, ce système doit permettre de gérer les pré-paiement des emplacements mais surtout, des consommations de fluides (eau et électricité). Le programme de gestion est proposé par CAPECOD, mais les tableaux de contrôle et d'automatisme sont préparés et posés par CESATEC.

12 emplacements représentant 24 places seront ainsi équipés de ce système.

Fin prévue des travaux et mise en service prévus pour la fin du mois d'octobre.



Projet : ARKEMA Europe et totem de sécurité 2 mètres.

Nous vous l'avions annoncé précédemment, la société a remporté l'appel d'offre du Groupe ARKEMA France et ainsi installé pas moins de 40 totems de sécurité de 4 mètres. Nous vous annonçons avec fierté avoir été également choisi par le groupe ARKEMA pour équiper leurs sites Européens en totem sécurité de 4 m mais également de 2 m (photo ci-contre). Nous sommes, de nouveau, positionnés sur un appel d'offre pour équiper les sites industriels internationaux hors UE du Groupe ARKEMA.

Les premières expéditions de structures ont eu lieu vers l'Italie, la Croatie, la Pologne et l'Allemagne. Déjà plusieurs grands Totems de sécurité ont été installés sur des sites européens du groupe ARKEMA. Nous remercions les collaborateurs du Groupe pour le précieux renfort apporté afin d'expédier, hors de nos frontières françaises, ces matériels dans des conditions optimales.

Les premiers totem de sécurité d'intérieurs (mesurant 2 mètres) ont également été livrés et installés au siège administratif français du Groupe ARKEMA à Paris, mais aussi à Lyon et en Croatie. D'autres installations suivront jusqu'en

fin d'année 2011 ... avant de poursuivre les installations dans l'UE en 2012. voire dans le monde si notre offre «monde» est retenue. Croisons les doigts.



↑ Mise en caisse pour départ UE



↑ Structure «H» squelette des totems 4m de sécurité ARKEMA



Groupe PEACE

Avis décès

Sincères condoléances

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de l'un de nos collaborateurs sur la société TRADEVIA :

M. OPALINSKI Stanislaw

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Carnet blanc

Tous nos voeux aux heureux époux

Groupe PEACE

M. Ludovic BOULANGER a épousé Audrey le 02 juillet 2011
Mlle Julianne JAZBINSEK a épousé Romain WUNDERLICH le 30 juillet 2011

Nous renouvelons tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés de l'année 2011.



Groupe PEACE

Carnet rose



Chakir le 03 août 2011

Vy LE le 17 août 2011

Loukas GARY le 1er septembre 2011

Maëlle LOUET le 13 septembre 2011

Nous souhaitons tous nos voeux de bonheur aux heureux parents et la bienvenue à tous les bébés.



Groupe PEACE

Notre Client :

ELIVIA à Mirecourt (F)
Vosges - FRANCE -

le site de production :
ELIVIA 88



Site de production

Responsable de Site :

Alain DRAN

Effectif moyen :

12/16 collaborateurs

Type de production :

Désossage BOEUF

Volumes :

60/80T / hebdo.

Nos collaborateurs :

(toutes nos excuses pour les absents le jour de la photo)



Risque routier

Formation CENTAURE

Groupe PEACE



Vivre le risque pour mieux l'éviter

Dans le cadre de notre plan d'action prévention des risques 2011 nous avons concentré nos efforts sur la prévention du risque routier.



Pour prévenir des accidents de la route et notamment sur le trajet domicile/lieu de travail nous avons référencé la formation PREVENTIS PRO dispensée par le centre CENTAURE de Phalsbourg (57).

Une première session de formation était programmée pour les 2 et 3 novembre 2011. Ainsi le premier groupe de collaborateurs accompagnés par M. LAURENT (Direction) et par M. PETRY Marc (Service QHS) ont pu découvrir à travers plusieurs ateliers les paramètres de contrôles et de maîtrise

d'un véhicule dans des conditions difficiles de conduite.

Ainsi ont été abordés les points suivants :

- > acquérir les compétences d'une conduite professionnelle,
- > approfondir les connaissances dues aux missions professionnelles,
- > entretenir et perfectionner ses connaissances sur le véhicule,
- > savoir anticiper les situations à risques,
- > développer les stratégies prévention efficaces au quotidien,
- > améliorer sa perception de l'environnement.



Pour chaque session de formation nous ferons participer des membres de la Direction et de l'encadrement ainsi que d'autres collaborateurs qui seront choisis en fonction de nombreux paramètres tels que le nombre de kms parcourus, l'accidentologie, le nombre et la nature des PV réceptionnés, les données extraites des boîtiers de géolocalisation ...

Nous interrogerons les participants de cette première session et nous les inviterons à partager leur expérience dans la prochaine lettre SUR LE VIF.

Risque coupure & piqûre

L'importance de soins appropriés

Groupe PEACE

Les petites blessures sont faciles à soigner soi-même, à condition de prendre quelques précautions. Faites attention aux plaies du visage qui peuvent laisser des cicatrices.

LES PREMIERS GESTES après une coupure ou une piqûre :

- Faites couler de l'eau sur la plaie, de façon à éliminer les saletés éventuelles (corps étrangers).

- Si la plaie est petite, attendez quelques minutes que le sang s'arrête de couler : la coagulation se fait spontanément en moins de trois minutes. Nettoyez la peau environnante avec de l'eau et du savon ou un produit antiseptique, puis nettoyez la plaie, doucement (sinon vous risquez de la faire saigner de nouveau), en partant du centre vers la périphérie.

- Si le saignement persiste, compressez légèrement la lésion avec une compresse stérile puis recouvrez avec une bande adhésive.

- Si la plaie est importante, recouvrez la lésion avec une ou deux compresses stériles puis compressez légèrement avec un bandage.

IL FAUT :

- Nettoyer la plaie, avec un produit antiseptique. Si nécessaire, ouvrir la plaie pour faciliter l'écoulement du pus qu'elle peut éventuellement contenir (quelques heures après la coupure). Badigeonner abondamment avec une lotion antiseptique.

- Nettoyer largement et soigneusement la peau autour de la plaie.

- Faire un pansement avec des compresses stériles et une bande adhésive. Si la plaie est trop importante, la douleur lancinante, il est préférable d'entourer la plaie avec une serviette ou un drap propre et de se rendre à l'hôpital ou chez votre médecin traitant.

IL NE FAUT PAS :

- Laisser une plaie, même minime, sans soin : vous risquez une infection, dont la gravité ne dépend pas de la taille de la plaie initiale (même une petite plaie peut provoquer une infection grave).

- Utiliser des antibiotiques sans avis médical.

Après une coupure ou une déchirure de la peau, l'infection se manifeste rapidement, dans les heures qui suivent la lésion, par l'apparition d'une rougeur au niveau de la plaie. La plaie est gonflée, endolorie, chaude et elle est à l'origine d'une douleur permanente. On peut voir très rapidement se constituer du pus qui s'échappe de la plaie.

Si l'infection persiste, elle se propagera localement par le tissu lymphatique, provoquant une réaction inflammatoire des ganglions : si vous avez une plaie infectée au niveau de la main, vous pouvez observer des traînées rougeâtres et douloureuses le long du bras, remontant jusqu'à l'aisselle, où, par la palpation, vous pouvez sentir des ganglions gonflés et douloureux. À un stade plus avancé, vous présenterez des frissons, de l'asthénie (grande fatigue) et de la fièvre, qui signalent la généralisation de l'infection. Vous devez alors consulter rapidement un médecin qui vérifiera la propreté de la plaie et qui prescrira éventuellement un traitement antibiotique en fonction de la gravité des lésions locales et du retentissement sur l'état général.

BON A SAVOIR

Si la plaie est importante ou profonde, il faut vérifier la vaccination antitétanique. En cas de doute sur la date du dernier rappel, le médecin fera systématiquement une injection de vaccin.



Point Sécurité

Commentaires T3 - 2011

Groupe PEACE



Tendance : Avis du service Sécurité Groupe

Enfin ! La tendance s'est inversée... Les bons résultats du 3ème trimestre ont permis un retour à la "normale" enfin, à des résultats plus cohérents avec notre politique de management

de la sécurité. La multiplication des visites de contrôles de la Direction et du Service QHS Groupe a porté ses fruits.

La plus belle réussite affichée à ce jour est le compteur AT Trajet qui reste à 0 ... Ne crions pas victoire, mais savourons tout de même ces résultats qui sont la résultante d'une pression et d'une vigilance accrue auprès de nos collaborateurs.

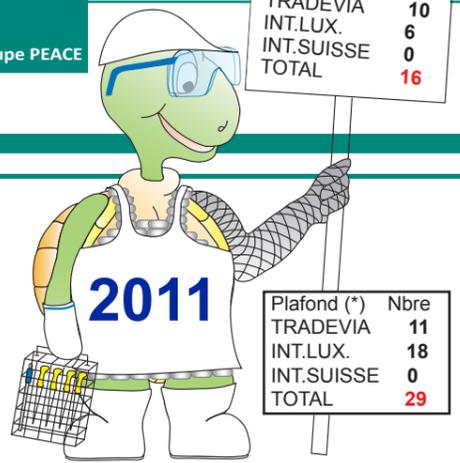
Nous savons qu'il reste un certains nombres de comportements à risques à réduire voire éliminer. Nous comptons sur l'ensemble des actions simultanées mises en oeuvre concernant notamment le risque routier (voir articles ci-contre) pour maintenir ce niveau excellent de résultats. Gageons également que l'hiver ne soit pas trop rude et que les conditions de circulations soient moins compliquées que celles observées lors du précédent hiver.

Nous notons également quelques problèmes résiduels de non respect du port des EPI mis à disposition au sein de notre Groupe et renforçons pour cela la mise en oeuvre de sanctions à l'encontre des contrevenants.

Commentaires par société

TRADEVIA : les résultats se stabilisent et ce en dessous du seuil que l'on veut infranchissable . Les résultats flirtent dangereusement avec cette limite et sont le témoin de manquements observés sur certains sites. Nous avons noté une augmentation d'accidents ayant pour origine le non port de gant anticoupure. Ce qui est à ce jour inacceptable au regard des moyens engagés par le Groupe pour garantir la sécurité et l'intégrité physique de nos collaborateurs.

Il est important que chaque Responsable de Site de Production veille à l'application



CARAPEACE (*) 7% des effectifs

Commentaires par société (suite)

TRADEVIA (suite) : stricte est rigoureuse de notre politique sécurité.

Nous vous annonçons d'ores et déjà que nous renforçons nos contrôles sur site. Nous accentuerons la pression sur les Responsables et appliquerons les sanctions prévues au règlement intérieur à toute personne ne respectant pas les consignes élémentaires en matière de sécurité.

Nous renouvelons nos encouragements à tous les responsables et collaborateurs et ils sont heureusement nombreux à afficher un résultat de 0 accident sur leur site de travail respectifs.

INTERMEAT Luxembourg :

Nous renouvelons nos félicitations à l'ensemble des acteurs de la politique sécurité. Les résultats affichés sur la société INTERMEAT sont très satisfaisants et font encore la démonstration de l'efficacité de nos actions de prévention lorsque nos politiques sont rigoureusement appliquées.

Nous ne dénombrons à ce jour aucun accident de trajet et espérons que ces résultats se maintiennent aussi longtemps que possible à ce niveau très bon.

Nous encourageons les responsables, les collaborateurs et l'encadrement à poursuivre leurs efforts afin de faire de cette année 2011, nous l'espérons, le meilleur millésime de la société à ce jour en terme de prévention des risques.

Soyez fiers des résultats obtenus qui font de notre groupe le leader en terme de maîtrise des accidents du travail.

INTERMEAT Suisse : 0 AT à ce jour... Nous encourageons nos collaborateurs travaillant sur la Suisse à maintenir ce niveau de résultat.

Risque routier

Installation des boîtiers FLEET PRO

Groupe PEACE

orange™



Nous vous l'annonçons dans notre précédente lettre SUR LE VIF, la Direction du Groupe et le Service Sécurité ont décidé dans le cadre du plan de lutte contre les accidents de trajets la mise en place à bord des véhicules de société de boîtiers de géolocalisation.

Ces boîtiers sont en cours de montage. Le montage est assuré par Messieurs René BOUR et Jordan SCHMIDT qui ont été formés par le Groupe ORANGE FLEET pour maîtriser le montage et la mise en service des boîtiers de géolocalisation.

La mise en service du portail de suivi des données extraites de ces boîtiers est imminente. Nous attendons le retour de la Commission Nationale pour la Protection

des Données du Grand Duché du Luxembourg.

Ensuite chaque conducteur dont le véhicule est équipé recevra un courrier informatif concernant le fonctionnement de ces boîtiers, ainsi que la nature du traitement des données extraites de ces derniers.

Le service QHS sera chargé de suivre l'évolution des comportements des conducteurs et procédera lorsqu'il le jugera utile et nécessaire, à des entretiens individuels avec les collaborateurs qui auront adopté une conduite inappropriée avec le véhicule mis à disposition par le Groupe.

